

Ledit règlement est alors lu une deuxième fois et il est agréé.

Sur proposition de M. l'éch. O'CONNELL, appuyée par M. l'éch. DUBEAU, il est

Résolu: Que ledit règlement soit maintenant lu une troisième fois.

Ledit règlement est en conséquence lu une troisième fois et agréé.

Sur proposition de M. l'éch. O'CONNELL, appuyée par M. l'éch. DUBEAU, il est

Résolu: Que ledit règlement soit numéroté, enregistré et copié au long, qu'il soit revêtu du sceau de la Cité, signé par le Maire et le Greffier de la Cité, et déposé sous la garde du Greffier de la Cité.

Sur proposition de MM. les chevins L. A. LAPOINTE et MENARD, appuyée par MM. les échevins LORANGER et BOYD, il est

Résolu: Que les membres du Conseil ont appris avec un profond regret le décès de l'Honorable M. Trefflé Berthiaume, membre du Conseil Législatif, et qu'ils désirent exprimer à la famille du défunt leurs plus sincères sympathies dans l'épreuve cruelle dont elle vient d'être frappée;

Que, en témoignage de respect, pour la mémoire du défunt, le Conseil s'ajourne.

Le Conseil s'ajourne en conséquence.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

RENE BAUSET,
Sous-Greffier de la Cité.

Said by-law was then read a second time and agreed to.

On motion of Ald. O'CONNELL, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That said by-law be now read a third time.

Said by-law was accordingly read a third time and agreed to.

On motion of Ald. O'CONNELL, seconded by Ald. DUBEAU, it was

Resolved: That said by-law be numbered, entered and copied at full length, and that it be sealed with the seal of the City, signed by the Mayor and City Clerk and deposited with City Clerk for security.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE and MENARD, seconded by Ald. LORANGER and BOYD, it was

Resolved: That the members of the Council have learned with deep regret of the demise of Hon. Trefflé Berthiaume, a member of the Legislative Council, and that they desire to express to the family of the deceased their sincere sympathy in their sad bereavement;

That, as a mark of respect for the memory of the deceased, the Council do now adjourn.

The Council adjourned accordingly.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst.-City Clerk.